



Interview de
S.E. Mr. Abdelaziz KHELEF
Directeur Général de la BADEA

Le Journal Soudanais "ILAF"

Journal "Ilaf"

Interview de S. E Mr. Abdelaziz Khelef, Directeur Général de la BADEA,

14 Avril 2008

L'importante interview, accordée par Mr. Abdelaziz Khelef, Directeur Général de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), au journal soudanais "Ilaf" a été jugée très édifiante par le rédacteur en chef de ce journal, qui a tenu à rappeler que c'est la première du genre, depuis l'élection de Mr. Khelef en tant que Directeur Général de la BADEA. Le rédacteur en chef a mis en exergue les qualités humaines et professionnelles de Mr. Khelef, éminent économiste algérien, qui a occupé de nombreuses hautes fonctions au sein du gouvernement algérien en tant que Ministre du Commerce de 1980 à 1986, Ministre des Finances de 1986 à 1988, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires du Maghreb en 1989, Ambassadeur d'Algérie en Tunisie, Secrétaire Général de la Présidence de la République, puis Ministre Délégué chargé de la Coopération et des Affaires du Maghreb auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Mr. Khelef a également exercé de hautes fonctions au sein de la Banque Islamique de Développement (BID) de 1994 à 2006. Il est licencié en économie de l'Université d'Alger et titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie de l'Université de Paris.

Le rédacteur en chef du journal "Ilaf" a tenu tout d'abord à ce que le Directeur Général informe les lecteurs sur l'accord de création de la BADEA. Mr. Khelef a répondu à cet effet que la Banque a été créée conformément à la résolution de la Sixième Conférence du Sommet Arabe, tenue à Alger en 1973. En 1974, 18 Etats arabes ont signé l'Accord portant création de la BADEA, qui a pour siège permanent Khartoum. La Banque qui a démarré ses opérations en 1975, est une institution financée par les États membres de la Ligue des États Arabes (LEA) signataires de son Accord d'établissement. Le Directeur Général, a ajouté, que la BADEA est une institution multilatérale, indépendante dotée de la personnalité juridique et internationale et dotée de l'autonomie administrative et financière. En outre, elle est régie par les dispositions de son accord de création et par les principes du droit international.

Au sujet des objectifs et la mission de la BADEA, Mr. Khelef a tenu à préciser que la Banque a été créé pour promouvoir la coopération économique, financière et technique entre les régions africaine et arabe, pour concrétiser la solidarité arabo-africaine basée sur l'égalité et l'amitié. Le Directeur Général a ajouté, que l'accord portant création de la BADEA stipule trois objectifs principaux: participer au financement du développement dans les pays africains non arabes, encourager la participation des capitaux arabes et le secteur privé

dans le développement de l'Afrique, contribuer à l'octroi de l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.

Pour ce qui est de la relation de la BADEA avec les autres fonds et institutions financières arabes, le Directeur Général a expliqué que la Banque fait partie de cinq institutions financières arabes qui coordonnent leurs actions de développement. Mr. Khelef a précisé que les fonds nationaux ne sont pas inclus dans cette catégorie d'institutions et que sont:

- 1) Le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), dont le siège est au Koweït, qui octroie une assistance financière et technique pour le développement des Etats arabes.
- 2) le Fonds Monétaire Arabe (FMA) qui a pour objectif de financer le commerce et aider les pays arabes confrontés à des difficultés de balance des paiements.
- 3) la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) dont le siège est à Khartoum, qui a pour but de financer des projets de développement, offrir de l'assistance technique aux pays africains non-arabes et encourager les investissements arabes en Afrique.
- 4) l'Autorité Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole (AAID), dont le siège est à Khartoum, qui a pour objectif de financer des projets dans le secteur agricole dans les pays arabes.
- 5) la Société Arabe de Garantie des Investissements, au Koweït.

Outre ces institutions, il y a des fonds nationaux qui contribuent aux financements du développement dans les pays en voie de développements tels que les Fonds Saoudien, le Fonds Koweïtien et le Fonds d'Abu Dhabi. La Banque Islamique de Développement (BID) et l'OFID font également partie de ce groupe de coordination. Le Directeur Général a ajouté que les pays arabes sont prioritaires pour le financement à travers le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social. Par ailleurs, la BADEA essaie d'encourager le secteur privé arabe à investir en Afrique, et persévéra dans ce domaine.

Le journaliste a fait remarquer que bien que la BADEA ait son siège à Khartoum, elle ne finance pas pour autant des projets au Soudan comme elle le fait pour d'autres pays africains. Le Directeur Général a réitéré à cet effet, que le rôle de la Banque est de financer des projets et des opérations d'assistance technique dans les pays africains non-arabes. En effet, il existe, a-t-il ajouté, d'autres fonds arabes qui offrent une assistance similaire aux pays arabes africains et non africains. Cette division des tâches des institutions arabes a pour but d'éviter les chevauchements d'attributions entre les différents fonds.

Par ailleurs, le Soudan est un membre fondateur et actionnaire de la BADEA et à travers cette institution il contribue au développement du continent africain.

Le journaliste s'est interrogé sur les performances de la BADEA de par sa présence durant, plus de 30 ans en Afrique. Le Directeur Général a expliqué, à ce propos, que la BADEA a démarré ses opérations avec un capital initial de 241 millions de dollars, ce capital s'élève actuellement à 2,2 milliards de dollars. Si l'on ajoute à cela les réserves générales et spéciales et les droits des pays membres, les ressources propres atteindraient 3,2 milliards de dollars. Mr. Khelef a précisé que l'excellente situation financière de la Banque est due à sa bonne gestion par les directeurs généraux qui se sont succédés à sa tête depuis sa création. Le rédacteur en chef s'est demandé si cette situation démontre l'engagement des Etats arabes à renforcer la coopération arabo-africaine. Le Directeur Général a précisé, à cet égard, que cela confirme bien sûr l'engagement de ces derniers sachant que tous les revenus générés par les investissements de la Banque sont régulièrement capitalisés.

Le journaliste s'est également interrogé sur le volume de l'assistance octroyé aux pays africains au cours des trois dernières décennies. Le Directeur Général a précisé, à cet effet, que le volume des engagements de 1975 jusqu' à Mars 2008 s'élève à 3.4 milliards de dollars. Ces fonds ont été destinés à financer 436 projets de développement qui incluent 30 prêts au secteur privé dont 19 lignes de crédits et 1 prêt pour le financement de micro crédits. Mr. Khelef a ajouté que la Banque a financé 416 opérations d'assistance technique à travers les études de faisabilité technique et économique et l'octroi de l'appui institutionnel qui couvre les sessions de formation, l'envoi d'experts et la fourniture d'équipements et de matériels.

A la question posée par le journaliste au sujet du fonctionnement de la BADEA, le Directeur Général a indiqué qu'elle œuvre conformément aux orientations contenues dans ses plans quinquennaux. Le Cinquième Plan Quinquennal (2005 - 2009) vise à allouer 900 millions de dollars d'assistance aux pays africains non arabes par le biais du financement des projets et de l'assistance technique. Pour 2007, par exemple, le montant alloué au financement était de l'ordre de 180 millions de dollars. Pour 2008, il est de 190 millions de dollars, et pour 2009 il sera de 200 millions de dollars.

Pour l'année 2008, il est prévu d'allouer 183.5 millions de dollars pour le financement des projets et 6,5 millions de dollars pour les opérations d'assistance technique. L'assistance technique est octroyée sous forme de dons par le biais du financement des services d'experts ou du financement des études de faisabilité. Par ailleurs, les projets sont financés à travers des prêts avec des termes concessionnels: la période du remboursement des prêts est de

30 ans dont 10 ans de grâce et le taux d'intérêt est de 1%. En effet, cela s'aligne aux conditions du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre de l'initiative pour alléger les dettes des Pays Pauvre Très Endettés (PPTÉ). En raison de ses termes concessionnels, la BADEA fait face à une forte demande de la part des pays africains pour obtenir des prêts. Le Directeur Général a ajouté que la Banque essaie de satisfaire ces demandes tout en s'assurant que les projets choisis concordent avec ses priorités.

Par ailleurs, le rédacteur en chef "d'Ilaf" a tenu à savoir dans quelle mesure les pays emprunteurs sont engagés à rembourser les prêts et quels sont les taux de recouvrement de ses derniers. Mr. Khelef a indiqué, à ce propos, que ce taux de recouvrement s'élève à 92%, ce qui est une excellente performance. Le Directeur Général a expliqué que cette performance dû principalement aux termes concessionnels des prêts et aux excellentes relations entre la BADEA et les pays africains. Cela a permis de rentabiliser le travail, et de crédibiliser nos pays partenaires qui ont pu procéder au remboursement des prêts.

Le journaliste s'est interrogé sur les critères de sélection des projets à financer et si les pays africains présentent eux-mêmes leurs requêtes ou si c'est la Banque qui choisit les pays à financer. En réponse à cette question, Mr. Khelef a indiqué que la BADEA en relations avec les pays africains bénéficiaires, s'accorde avec eux sur un programme triennal indicatif qui fait en sorte que les projets proposés tiennent compte des priorités des pays concernés et s'inscrivent dans le cadre de leurs plans de développement économique. La BADEA prend en compte les projets de différents secteurs (les infrastructures de base, le développement agricole, le secteur social, etc.).

La deuxième étape est de garantir la qualité des études de faisabilités des projets et d'apprécier leurs retombées sur l'économie du pays bénéficiaire. Une fois ces questions élucidées, une mission d'évaluation est dépêchée sur les lieux du projet pour vérifier son importance, sa viabilité et le sérieux du pays bénéficiaire à travers sa contribution au financement. Une fois ces conditions remplies, le projet est présenté au Conseil d'Administration pour l'approbation du financement.

Mr. Khelef a ajouté que la participation de la BADEA au financement des projets ne peut dépasser 60% de son coût total, avec un plafond fixé à 18 millions de dollars. Les plans de financement des projets peuvent engendrer le cofinancement de certains projets avec des institutions financières ou avec le gouvernement du pays bénéficiaire. La participation de la Banque peut atteindre 90% du coût total des projets à budget restreint ne dépassant pas 15 millions de dollars. Par ailleurs, la contribution minimale du pays bénéficiaire

doit atteindre 10% de coût total du projet. Cette souplesse des conditions de financement contribue énormément au niveau élevé de remboursement.

A la question posée par le journaliste sur la répartition géographique des projets financés selon les règles d'équité, Mr. Khelef a indiqué que la BADEA fait de son mieux pour être équitable mais cette question revient aux gouvernements en premier lieu et à leur capacité de remplir les conditions posées par la Banque. Ces conditions incitent les pays à avoir un programme national défini qui comprend les projets proposés pour le financement basés sur des études de faisabilité complètes. Le Directeur Général a cité les noms de quelques pays qui bénéficient le plus dans les sous-régions de l'Afrique comme en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso), en Afrique Centrale (Bénin, Cameroun) en Afrique de l'Est et en Afrique du Sud (Kenya, Ouganda, Éthiopie, Mozambique, et Madagascar).

A propos de la répartition des financements de la BADEA pour secteurs prioritaires, Mr. Khelef a précisé que 50% des financements sont alloués au secteur des infrastructures de base, 25% au secteur du développement agricole et rural, 10% au secteur social. Par ailleurs, le secteur de l'énergie bénéficie de 10 % des financements tandis que le secteur privé bénéficie de 5% des financements. Ce dernier inclut des programmes de financement de micro-crédits en faveur des agriculteurs et des artisans.

Le journaliste s'est demandé si le secteur de l'agriculture qui occupe la deuxième priorité aura plus de financement compte tenu de la hausse des prix des produits agricoles constatée récemment au niveau mondial. A cette question, Mr. Khelef a affirmé que depuis l'année dernière, lorsque les prix des céréales ont augmenté, la BADEA a commencé à se concentrer davantage sur ce secteur. En effet, la Banque a financé des projets agricoles dans quelque pays africains consommateurs de riz, et a contacté un institut spécialisé dans ce domaine en Afrique de l'Ouest afin de développer des nouvelles stratégies pour accroître la production de cet aliment dans les pays d'Afrique de l'Ouest. L'objectif de la Banque a ajouté Mr. Khelef, est de se concentrer sur ces projets car les pays producteurs de riz comme l'Inde, la Thaïlande, le Vietnam et l'Iran ont réduit leurs exportations. Si cette tendance se poursuit, les pays africains consommateurs de riz devront faire face à de graves problèmes. C'est pour cela que la BADEA donne priorité à ces projets afin d'aider nos pays bénéficiaires à atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Le rédacteur en chef du journal "Ilaf" s'est demandé quel était l'avis du Directeur Général sur l'afflux considérable des investissements en Afrique provenant de la Chine, l'Inde et le Japon et qui sont sujet à des critiques d'ordre de la surexploitation des ressources africaines, alors que les retombées

des investissements sur l'économie des pays africains restent faibles. Mr. Khelef a répondu que l'Afrique a connu récemment une ruée des investissements provenant de l'Asie (la Chine et l'Inde) en plus des investissements traditionnels européens. Il a expliqué que le monde a besoin de la richesse de l'Afrique en matières premières et cela explique l'intérêt que portent les grands pays à ce continent. Cependant, a-t-il poursuivi, il est impératif d'aider les pays africains pour bien accueillir ces investissements. En effet, Lorsque la BADEA finance des projets d'infrastructure, elle participe directement à créer les conditions d'accueil des nouveaux flux d'investissement. Cette aide contribue à l'accélération du développement en Afrique à travers la bonne exploitation des ressources primaires. Cette tendance est positive puisque l'Afrique a connu des moments difficiles auparavant dus aux problèmes de la dette, de l'inflation, et de la mauvaise gestion qui ont eu un effet négatif sur son économie. Ce n'est que depuis les quatre dernières années que la situation a commencé à changer positivement puisque le taux de croissance du continent s'élève à 6%, avec une baisse remarquable au niveau de la dette extérieure. Cela constitue une base solide pour que l'économie africaine décolle à travers les investissements étrangers surtout que l'épargne intérieure ne permet pas de financer le développement.

Mr. Khelef a ajouté que la BADEA encourage particulièrement l'augmentation des investissements arabes dans les pays africains, où des progrès sont enregistrés à ce niveau comme en témoignent les investissements arabes dans le domaine de la communication à travers Zain (Kuwait) et Itisalal (Emirats Arabe Unis). En outre, de plus en plus d'attention est accordée à la production des minerais comme le fer et la bauxite dont certains pays arabes ont besoin. Le Directeur Général a exprimé son souhait que les arabes investissent davantage en Afrique, estimant qu'il y a beaucoup d'opportunités et qu'il y a une volonté réelle de la part des pays africains, tel que nous l'avons constaté lors de nos différents entretiens avec les dirigeants africains.

A une question du journaliste portant sur les actions que la BADEA entreprend afin d'encourager le secteur privé arabe à investir en Afrique, Mr. Khelef a déclaré que la BADEA s'est concentrée jusqu'à présent sur les échanges commerciaux pour encourager les investissements, mais les résultats atteints n'étaient pas à la hauteur des attentes. La BADEA s'oriente, maintenant, vers l'organisation des séminaires d'investissement en collaboration avec l'Autorité de Garantie des Exportations de la Banque Islamique de Développement (BID) comme en témoigne le séminaire qui aura lieu en Ouganda pour établir des études de faisabilités de projets pour encourager les investissements arabes dans ce pays. C'est une première étape menée en coordination avec les autorités ougandaises et il est à espérer que les investisseurs arabes du secteur privé participeront au séminaire. Le Directeur Général a précisé qu'il espère que le contact direct entre l'Ouganda et le secteur privé arabe sera établi et si le

résultat de cette expérience s'avère concluant, nous la répéteront au profit d'autres pays comme le Sénégal et le Congo.

Le journaliste a évoqué les réticences du secteur privé arabe à investir en Afrique en raison de l'absence de garanties suffisantes. A cet effet, Mr. Khelef a souligné que l'Autorité de Garantie des Investissements de la BID peut jouer un rôle positif à cet égard. Il a ajouté que les risques liés aux investissements peuvent être atténués à travers le dialogue continu entre les arabes et les africains. Ces risques augmenteront si l'investissement est contrôlé à distance, sans présence directe et sans le suivi approprié de la part des investisseurs arabes. Par ailleurs, si les arabes étudiaient le marché africain et s'informaient sur les lois et les conditions d'investissements, leurs chances de réussite ne seraient pas inférieures à celles des autres investisseurs.

Le journaliste a demandé au Directeur Général s'il confirme l'allégation selon laquelle la BADEA n'a pas su convaincre le secteur privé arabe à investir en Afrique. Mr. Khelef a reconnu certaines insuffisances dans ce domaine en ajoutant que la BADEA fait de son mieux pour améliorer cette situation dans les prochains mois. Mr. Khelef a ajouté qu'après l'augmentation des flux des investissements asiatiques et occidentaux, la BADEA va prôner des mesures incitatives pour motiver les arabes à investir en Afrique.

Le journaliste s'est interrogé sur l'état de la coordination entre la BADEA, la BID et les institutions financières arabes concernant les investissements en Afrique. A cette question, le Directeur Général a déclaré qu'il y a une coordination par le biais d'un comité qui comprend la BID, OFID, la BADEA, et certains fonds nationaux, qui se réunit régulièrement aux niveaux des experts et des dirigeants avec comme objectif de coordonner leurs activités en Afrique et dans d'autres pays.

Mr. Khelef a indiqué que tous les projets dont le financement dépasse 18 millions de dollars sont co-financés par des fonds arabes. Or, quand une institution évalue un projet, ses conclusions et recommandations sont adoptées par les autres fonds. Le Directeur Général a ajouté que le niveau de coordination est excellent et qu'il y a des contacts réguliers au niveau des dirigeants et des experts. Par exemple, dans le cadre de cette coordination la BADEA gère des financements de l'OFID dans certains pays africains.

Le journaliste s'est interrogé sur les principales questions examinées par le Conseil des Gouverneurs de la Banque lors de sa dernière session au Yémen. Mr. Khelef a répondu que le Conseil des Gouverneurs représente l'Assemblée Générale de la BADEA. Il a notamment délibéré sur le rapport annuel de 2007

et approuvé les états financiers définitifs pour 2007. Le Conseil a noté que le bénéfice net de l'exercice 2007 a atteint 174 millions de dollars enregistrant ainsi une hausse de 8% par rapport à l'année 2006. Le Conseil a d'ailleurs décidé d'affecter ce montant aux réserves de la Banque. Il a également nommé un commissaire aux comptes et a élu l'Egypte et la Tunisie comme nouveaux membres du Conseil d'Administration représentant les pays à contribution faible au capital de la BADEA.

Le journaliste s'est demandé si le Conseil des Gouverneurs était satisfait des performances de la BADEA et s'il a donné des directives particulières à suivre pour la période à venir. Le Directeur Général a déclaré, à ce sujet, qu'il y avait un grand degré de satisfaction concernant la gestion de la Banque qui s'est reflétée à travers sa solide situation financière. Il a ajouté que le Conseil a demandé d'accorder davantage d'attention à la coopération arabo africaine par le biais des projets financés par le secteur privé et a demandé à la BADEA de conduire une étude sur les instruments pour redynamiser les investissements arabes en Afrique avec la participation du secteur privé.

A la question posée par le journaliste au sujet des programmes futurs de la BADEA, Mr. Khelef a déclaré que la signature des accords de prêts est un travail continu. Il a indiqué qu'il envisage d'effectuer des visites au Sierra Leone, au Sénégal, en Guinée et en Guinée Bissau afin d'examiner la coopération existante entre la BADEA et ces pays et de discuter les programmes futurs. Au cours de cette visite accord de prêt doit être signé avec le Sénégal pour l'encouragement de l'élevage dans la région méridionale. Il y aura aussi la signature d'un accord de prêt pour la construction d'une route reliant le Sénégal et la Guinée, la signature d'une assistance technique pour l'étude faisabilité d'un aéroport et la signature d'un accord pour réduire le poids de la dette du Sierra Leone dans le cadre de l'initiative PPTE. Après cette tournée africaine, le Directeur Général assistera à la réunion annuelle de coordination à Djedda au niveau des chefs de fonds arabes.

Le journaliste s'est interrogé dans quelle mesure les dirigeants africains sont conscients de l'intérêt que revêtent les objectifs et la mission de la BADEA. Mr. Khelef a déclaré qu'après deux années d'exercice à la tête de la BADEA, il a trouvé que les dirigeants africains qu'il a rencontrés sont conscients du rôle et de la mission de la Banque dans leurs pays. Il a affirmé que ces dirigeants sont satisfaits du rendement de la BADEA qu'ils comparent avec la complexité des procédures de certaines institutions financières. Même après la signature de l'accord de prêt, ces institutions imposent des conditions draconiennes avant que les fonds ne puissent être prélevés. Au contraire, la BADEA prend deux à trois mois seulement entre l'approbation et la signature de l'accord de prêt par le Conseil d'Administration, y compris les délais de mise en vigueur des

accords de prêt. Dans l'ensemble, la procédure prend moins d'une année pour commencer le prélèvement des fonds.

Le journaliste a demandé au Directeur Général dans quelle mesure la BADEA a réussi dans le domaine du développement de l'Afrique et la lutte contre la pauvreté. A cet égard, Mr. Khelef a admis que le rôle de la BADEA a été relativement modeste au niveau du développement du continent africain. Néanmoins, a-t-il signalé, la Banque a réussi dans le financement des projets qui luttent contre la pauvreté à travers le développement rural et la construction de routes pour désenclaver certains lieux. Cela a permis aux agriculteurs de vendre leurs produits à des prix plus élevés. La BADEA a aussi réussi à octroyer des prêts avec un faible taux d'intérêt aux femmes actives africaines qui jouent un rôle essentiel dans le développement du continent. La Banque leur a accordé des prêts au Sénégal et au Burkina Faso où elles réussissent, ce qui encourage la BADEA à persévérer dans ce domaine. En fait, l'atténuation de la faim et de la pauvreté en Afrique a besoin d'efforts collectifs et il reste du devoir des institutions financières comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale et les fonds nationaux de jouer un rôle plus déterminant. La BADEA va y contribuer tout en espérant coopérer avec les institutions mentionnées précédemment.

Au sujet de l'audience accordée à Mr le Directeur Général pour S.E.M. le Président de la République du Soudan en janvier dernier, Mr. Khelef a tenu à déclarer au journaliste qui a évoqué cette question que c'était un grand honneur pour lui d'avoir rencontré Son Excellence Mr. le Président qui a mis en exergue le rôle pionnier que joue la BADEA pour aider les pays africains et a exprimé par la même occasion que le Soudan est soucieux de voir la BADEA réussir sa noble mission pour le développement de l'Afrique. Le Président a en outre indiqué que, grâce à sa présence à Khartoum, la BADEA contribue à la politique économique du Soudan.

A la question posée par le rédacteur en chef au directeur général si les autorités soudanaises aident la BADEA pour surmonter les problèmes auxquels elle est confrontée, Mr. Khelef a déclaré que les départements des ministères des affaires étrangères, des finances, et de l'économie nationale ont prodigué l'assistance requise pour que la BADEA, s'acquitte de ses tâches, avec efficience.